Madame la présidente, Mr le 1er, Mmes et Mr les ministres, Chers Collègues,

Dernier budget de la législature, c’est l’occasion de faire le point, de mesurer le travail accompli, au travers des crises rencontrées et qui persistent. Il reste du travail à poursuivre et à intensifier, d’importantes réformes structurelles devront nécessairement avoir lieu dans le futur, cela suppose de se mettre en ordre de marche financièrement. Pour 2024 l’accord budgétaire porte l’effort à 1,7 milliard d’euros (1,2 milliard de réduction du déficit et 500 millions pour financer de nouvelles politiques), avec des mesures prises, qui amorcent des changements allant dans le bon sens. Notamment un accent mis sur l’efficacité des mesures visant à l’activation des personnes inactives capables de travailler. Il faut dire que les dépenses en invalidité et incapacité de travail ont augmenté de plus de 3 milliards depuis le début de la législature.

C’est pourquoi, en l’absence actuelle de réforme substantielle du marché du travail que nous regrettons, il a été décidé, en matière de retour au travail, d’encourager de manière supplémentaire les employeurs qui réaccueillent des malades de longue durée au sein de leur entreprise, par une augmentation de la prime existante de 1000€ à 1750€ par travailleur réinséré. Et en matière d’emploi, pour lutter contre la pénurie de la main d’œuvre (avec 160.000 postes à pourvoir et une liste de métiers en pénurie qui s’allonge) a été pris un élargissement du système des flexijobs.

Actuellement, 20% des plus de 65 ans utilisent ce système. Et l’élargissement du nombre de secteurs concernés va augmenter le potentiel à 500.000 personnes. Ce système, sur base volontaire, apporte compétence et capacité de travail, avec à la clef un revenu complémentaire, revu à la hausse. Les nouveaux secteurs sont notamment : garde d’enfants, enseignement, alimentation, secteur automobile, sport et culture, secteur de l’événementiel et puis aussi, et c’est important, au secteur de l’agriculture… et cela s’ajoute aux flexi-jobs existants dans l’Horeca, pour les boulangers, bouchers, supermarchés, coiffeurs….

Autre point important pour l’agiculture : la pérennisation de l’accord social sur le travail saisonnier : adaptation des quotas annuels de travail saisonnier (100 jours) et adaptation de la compensation aux employeurs de l’augmentation du salaire minimum juqu’au RMMMG.

Par ailleurs, l’utilisation partielle de la 4ème tranche de revalorisation des allocations, pour allouer une partie de l’EB-E à l’augmentation du salaire minimum, permettra d’augmenter de de 37.5 brut à 50€ net le salaire minimum à partir du 1er avril 2024, grâce à une réduction des charges sur le travail. Cela est un pas de plus pour le pouvoir d’achat. Dans le même esprit la pension minimum augmentera encore de près de 2% au 1er janvier 2024.

Autre point un peu latéral, mais il ne faut rien négliger comme moyen d’encourager un choix d’emploi ou d’études mieux ciblées : Le service citoyen pour les 18-25 ans, vient d’entrer dans une phase de reconnaissance avec un financement de 5 millions d’euros prévu, permettant aux jeunes qui s’engagent de recevoir 550€/mois. Ces budgets s’accompagneront, à la demande notamment de la secrétaire d’État au Budget, d’une foire à l’emploi du secteur privé en fin de Service Citoyen, et d’une obligation de contact avec le Service Citoyen, pour les jeunes chômeurs de plus de 2 ans.

**En matière de dépenses sociales.** Les chiffres le démontrent, notre déficit s’explique en partie par l’augmentation des dépenses de sécurité sociale, qu’il devient de plus en plus urgent de contenir. Nous sommes ouverts philosophiquement à l’invidualisation des droits sociaux, mais les chiffres démontrent qu’il s’agit d’un coût de 2 milliards de dépenses supplémentaires. Or avec plus de 300.000 demandeurs d’emploi, et 500.000 personnes en incapacité de travail, je ne peux que soutenir notre Vice-Premier Clarinval lorsqu’il déclare qu’ « On ne peut travailler avec des œillères qui consisteraient à aller chercher de l’argent dans les poches de ceux qui produisent la richesse de notre pays par leur travail et leur esprit d’entreprendre, sans regarder d’abord là où il est possible d’activer, de réactiver et d’accompagner les citoyens qui le peuvent », nous poursuivrons donc toujours dans notre ligne, celle de la responsabilisation.

**En ce qui concerne l’indispensable réforme des pensions**, nous restons attentifs à l’appréciation de la commission UE qui conditionne l’octroi de la première tranche de 850 millions des subsides à une réforme sérieuses. Dans notre situation budgétaire ce n’est pas rien ! Je suis de nature optimiste. Mais si la réforme devait être une nouvelle fois recalée, il sera nécessaire de faire fi des tabous pour décider dans l’intérêt général.

**Autre volet important de ce budget, le volet Sécurité**

Pour nous, la sécurité est une priorité. Le gouvernement a prévu un montant de 7,7 millions d’euros pour renforcer la sécurité de nos citoyens dans les gares, et pas seulement celle du Midi, surtout si nous voulons promouvoir l’usage du train et des transports en commun.

Il est clairement nécessaire de durcir le ton face à la criminalité organisée, au trafic de drogue qui génère dans nos ports, nos aéroports et nos grandes villes, une hausse de la violence. Il faut se donner les moyens d’enquêter, de poursuivre, de sanctionner. Dans ce cadre est prévu le renforcement du « commissariat national drogue » (pour un montant de 10 millions d’euros : 5 millions d’euros en structurel et un one shot de 5 millions), via le financement de scanner de détection des drogues au port d’Anvers. C’est indispensable pour être efficaces.

Il faut aller plus loin et sanctionner tout de suite avec comparutions immédiates pour assurer un électrochoc, et frapper là où cela fait mal : le portefeuille notamment, en rendant plus efficace les saisies des biens criminels. L’Etat doit se donner les moyens de se faire craindre.

Quant aux victimes, nous soutenons évidemment la pérennisation des 10 centres de prise en charge des violences sexuelles, qui réunissent en un seul endroit soins médicaux, examen médico-légal, dépôt de plainte et suivi. L’efficacité de cette prise en charge multidisciplinaire pour le bien-être de la victime, mais aussi pour assurer une meilleure efficacité dans la poursuite de l’agresseur n’est plus à prouver. Il était donc tout à fait logique de prévoir un budget pour assurer la création de 3 nouveaux centres pour couvrir l’ensemble du Royaume afin d’assurer une meilleure accessibilité pour les victimes, dans l’heure et, d’autre part, assurer que la quasi-totalité des parquets soit associée à un centre.

**En ce qui concerne la Police**, la mise en œuvre accélérée de l’accord sectoriel nous réjouit : cela va dans le sens demandé par nos services de police qui œuvrent au quotidien au bénéfice de notre sécurité. Concrètement, nos policiers recevront leur augmentation de salaire plus rapidement : les 10% d’augmentation de salaire prévu en 2025 interviendront déjà en 2024 ! Soit, 45 % du montant promis en octobre 2023, 45% en octobre 2024 et le solde également en 2024.

Au bénéfice de nos policiers également, est prévue pour 2024, une subvention NAPAP, en compensation des coûts du régime de fin de carrière jusqu’à l’extinction de ce régime (6,8 millions d’euros) selon un calendrier précis.

En ce qui concerne le renforcement des outils utilisés par la Police, l’inclusion - dans la commande d’hélicoptères de la Défense - d’hélicoptères pour la Police fédérale, permettra de renforcer fortement notre arsenal.

**Asile Migration**

La politique en matière d’asile et de migration reste une priorité pour notre gouvernement comme pour le groupe MR. 150 millions sont prévus.

Le gouvernement travaille à la création de 2000 places d’accueil qui s’ajouteront aux 34 000 places déjà mises à disposition. Une « Task Force Accueil » a été mise sur pied pour promouvoir une coopération opérationnelle entre les différents services. La Défense et la Régie des Bâtiments sont mobilisées pour trouver des solutions. En outre, le gouvernement consacrera 10 millions d’euros à l’accueil et à la protection des réfugiés dans leur propre région, selon des modalités à préciser. Cela fait indiscutablement partie de la solution.

En parallèle, des mesures doivent être prises, à l’échelon européen, pour réguler les flux entrants. Comme l’a souligné le Premier, la présidence belge de l’UE sera une occasion à ne pas manquer, pour tenter d’obtenir un accord important sur la politique migratoire !

**Affaires étrangères**

Le 1er janvier 2024, la Belgique exercera la Présidence de l’UE. Cela nécessitera du doigté et sens du compromis, pour clore un grand nombre de dossiers législatifs et poursuivre les travaux sur l’élargissement de l’Union à l’Ukraine et la Moldavie. Avec pour corolaire de lancer une réflexion concrète sur l’avenir institutionnel et budgétaire de l’Union européenne.

Sur le plan diplomatique, la Belgique doit poursuivre son soutien à l’Ukraine afin qu’elle retrouve sa pleine souveraineté sur son territoire. En collaboration avec la 50aine de pays qui fournit une aide militaire à Kiev, la Belgique doit intensifier ses efforts. Nous nous réjouissons de voir aboutir, pour 2024, le dossier de livraison de 2 à 4 F-16 aux forces ukrainiennes suite à la visite du Président Zélensky, aujourd’hui. Nous ne pouvons tergiverser.

Enfin, l’actualité au Proche-Orient nous rappelle que le terrorisme frappe encore.  Face à cette attaque ignoble du Hamas, il n’y a pas place pour un positionnement politique ambigu. Rien ne justifie qu'on attaque un kibboutz et qu'on y tue des femmes et des enfants. Rien ne justifie qu'on attaque un festival de musique pour la paix, et qu'on y tue plus de 250 personnes.

Ces actions terroristes du Hamas n'ont aucune justification, il s'agit d'actes de guerre, de crimes de guerre. A l'heure actuelle, on parle de plus de 1200 civils tués. L’Etat d’Israël a le droit et le devoir, de se défendre et de défendre son peuple contre ces atrocités. Il faudra tôt ou tard réunir autour de la table un gouvernement israélien unifié, des représentants palestiniens renouvelés et représentatifs, et la communauté internationale pour encourager les deux acteurs à reprendre le dialogue politique et trouver les termes d’une solution juste et équitable à ce conflit qui n’a que trop duré.

Par ailleurs le triplement des budgets de B-Fast pour renforcer efficacité et ampleur d’action.

**Santé**

Notre système de soins de santé est confronté à une série de défis considérables : la pénurie structurelle du personnel soignant, la crise de la santé mentale, l’impact post-covid, l’augmentation des coûts de l’énergie, du salaire et du matériel, des cyberattaques, etc. Mais, il est essentiel de continuer à aller de l’avant et de fixer des objectifs de santé et de qualité de vie élevés en misant sur l’unité et la flexibilité de tous les acteurs concernés.

Concernant la pénurie du personnel soignant, Il est impératif de développer une politique innovante visant à rendre le travail du soignant viable et à veiller à la qualité et à l’accessibilité des soins, notamment en protégeant la durabilité du travail et en améliorant les conditions et la flexibilité du travail. Lever les contraintes horaires, défiscaliser les heures supplémentaires, permettre la gestion annuelle des heures, assouplir la gestion du temps de travail. Pour cela, l’écoute et la concertation seront essentielles.

Le budget sur la table va permettre une série de nouvelles initiatives pour le patient, une proposition est actuellement soumise au Conseil général de l’INAMI. Le budget est en croissance constante de 26 milliards en 2019 à un peu plus de 37 milliards aujourd’hui (+ 42%). Et de 35.2 en 2023 à 37.2 en 2024.

Au regard de la situation budgétaire actuelle, il est impératif d’optimiser l’ensemble des moyens investis dans le secteur des soins. L’accès aux soins de santé mentale doit rester une priorité, au vu des multiples crises que nous traversons aujourd’hui. La prévention en santé mentale est le meilleur investissement possible.

Dans ce cadre le Ministre Clarinval a prévu un financement structurel de 4 millions d’euros aux caisses d’assurances sociales pour des actions visant à promouvoir le bien-être mental des travailleurs indépendants, avec mission de sensibilisation mais aussi d’accompagnement des travailleurs indépendants.

**Energie/climat**

Pour le groupe MR, la sécurité d’approvisionnement est essentielle. Nous étions, en majorité, les premiers à défendre la prolongation du nucléaire, parce que notre pays a besoin d’un mix énergétique, mêlant renouvelable et nucléaire pour assurer notre sécurité d’approvisionnement, progresser vers une indépendance énergétique et pour réduire les émissions de CO2, il faut regarder le futur, en maintenant plus de deux réacteurs en fonction, et en ayant la volonté de travailler sur le nouveau nucléaire.

L'accord entre le gouvernement fédéral et Engie pour la prolongation de deux réacteurs est court. Et nous saluons le fait qu'un montant supplémentaire a été libéré afin de financer les études en cours sur l'exploitation à long terme, nécessaire pour la prolongation du nucléaire.

Il faut atteindre les objectifs à l'horizon 2050 et nous proposons une voie qui passe par un nouvel équilibre via une révolution technologique et industrielle basée notamment sur des énergies décarbonées, ce qui permettra d’assurer une transition protégeant et élevant nos standards sociaux et économiques et permettant au reste du monde de les atteindre.

**Du côté des recettes**

 Le conclave budgétaire débouche sur un effort complémentaire et nécessaire de 1,2 milliard d’euros qui repose sur une ventilation équilibrée conforme à l’accord de gouvernement : à savoir 1/3 de recettes, 1/3 de dépenses et 1/3 de divers. Lors du dernier contrôle budgétaire, l’accord final portait déjà sur un effort net supplémentaire de 0,3% du PIB en 2024 (1,7 milliards). Grâce à l’effort supplémentaire de 1,2 milliards décidé ici, nous pourrons terminer la législature sous les 3% de déficit pour l’entité 1. Au total, on a un effort global de près de 3 milliards en 2024 ! Ceci marque un retour en douceur, vers le sérieux budgétaire.

Le gouvernement mise sur le renforcement de l’efficacité de taxes existantes plutôt que sur de nouvelles taxes : lutte contre certains abus en matière de taxe caïman (13 millions), combat des abus impliquant le recours à des sociétés « boites à lettre » à l’étranger (32 millions) ; renforcement de la compliance et les contrôles notamment en matière de droits de douane (par la multiplication du scanning des containers à risques) et à l’impôt des personnes morales (le tout pour 71 millions).

Une contribution raisonnable des banques a été décidée (150 millions). Sous deux formes : la taxe bancaire ne sera plus déductible à l’I Soc et augmentation progressive du taux de base de la taxe sur les Ets de crédit et d’assurance.

Le gouvernement a dégagé des moyens complémentaires grâce à l’augmentation du dividende Belfius (220 millions) et de recettes supplémentaires en impôt des sociétés en raison des avoirs gelés (189 millions).

De cette manière, on collecte l’impôt là où cela fait le moins mal sans nouvelle taxe pour ceux qui travaillent, épargnent ou investissent. Pas d’augmentation des accises sur le mazout et le charbon ; mise en œuvre de certaines réformes positives qui avaient été mises sous cloche depuis 2022 comme celles relatives à la déduction pour investissements qui va inciter nos entreprises investir durablement. Maintien en 2024 le taux de TVA réduit à 6% sur la démolition-reconstruction (avec balises pour cibler la rénovation du parc résidentiel). Cela booste la rénovation du bâti et on soutient le secteur de la construction. · Le taux de TVA favorable de 6% sur l’achat de pompe à chaleur est maintenu.

Cela dit il faut se pencher sur la situation difficile du secteur de l’Horeca.  Selon Graydon, le secteur de l’hôtellerie et de la restauration a enregistré 1.386 faillites durant les neuf premiers mois de l’année, soit +20% par rapport à la même époque l’an dernier. Selon Statbel, il s’agit même du secteur où il y a eu le plus de faillites en août 2023.

Le secteur réclame un taux réduit de TVA à 12% pour les boissons non alcoolisées consommées sur place, ainsi qu’une indexation et une extension de la réduction pour groupe cible pour un maximum de cinq travailleurs à temps plein dans le secteur. Il faut pouvoir les entendre.

**Conclusions**

Après avoir soutenu ménages et entreprises lors des différentes crises, après avoir tenus une série d’engagements, notamment sur la pension minimum, après avoir préservé la compétitivité de nos entreprises, et maintenu les financements de notre sécurité sociale, ce budget 24 permet de répondre à plusieurs urgences tout en permettant à notre pays de terminer la législature sous les 3% de déficit pour l’entité 1.

Ceci a été réalisé sans aucune nouvelle taxe pour ceux qui travaillent, épargnent ou investissent. En parallèle, nous renforçons les moyens affectés à la sécurité et à la police, renforçons les mesures de retour à l’emploi, augmentons la pension minimale pour les indépendants, prolongeons la baisse de la TVA sur la démolition/reconstruction, et dégageons des moyens supplémentaires pour les politiques nouvelles : bien-être indépendants, moyens supplémentaires pour les institutions culturelles fédérales et digitalisation des services publics.

Il reste évidemment des chantiers à concrétiser. Nous appelons de nos vœux à une véritable réforme du marché du travail afin de répondre aux défis de demain ainsi qu’à une réforme fiscale ambitieuse et équilibrée.

Nous soutiendrons bien sûr ce budget 2024.